

Honoraires de transaction

Bien à usage d'habitation, terrain constructible - Mandat by Orpi -TTC partagés entre vendeur et acquéreur		
Prix de vente hors honoraires	Honoraires vendeur TTC	Honoraires acquéreur TTC
Jusqu'à 110 000 €	6 %	6 %
De 110 001 à 200 000 €	5 %	5 %
De 200 001 à 300 000 €	3.5 %	3.5 %
De 300 001 à 400 000 €	2.5 %	2.5 %
De 400 001 € et plus	3 %	3 %

Bien à usage d'habitation, terrain constructible - Mandat simple - TTC partagés entre vendeur et acquéreur		
Prix de vente hors honoraires	Honoraires vendeur TTC	Honoraires acquéreur TTC
Jusqu'à 110 000 €	6.5 %	6.5 %
De 110 001 à 200 000 €	5.5 %	5.5 %
De 200 001 à 300 000 €	4 %	4 %
De 300 001 à 400 000 €	3 %	3 %
De 400 001 € et plus	3.5 %	3.5 %

Bien à usage commercial/professionnel/industriel (vente ou cession) - Honoraires à la charge de l'acquéreur		
Prix de vente hors honoraires	Commission HT	Avec un minimum de
Jusqu'à 50 000 €	10 %	6 000 €
De 50 001 à 500 000 €	8 %	-
De 500 001 à 1 00 000 €	7 %	-
De 1 000 001 € et plus	6 %	-

AUCUN HONORAIRE ET AUCUN FRAIS NE SONT DUS AVANT LA CONCLUSION D'UN CONTRAT

Frais d'acte de vente : **300 € TTC**

Estimation

- Réalisation d'une estimation de vente **150 € TTC** - offert en cas de mise en vente
- Réalisation d'une étude comparative de marché **200 € TTC** - offert en cas de mise en vente

DECLARANT TRACFIN : M. SURMONT Aurelien

Dans le cadre des informations tracfin, la présentation de la pièce d'identité des clients est obligatoire

Orpi COGESTION – SARL - 1 av des Entrepreneurs 77290 MITRY MORY

SARL / Capita

I social 1500€ / RCS MEAUX 501174957 / Carte professionnelle T/G/S n°CPI77012018000023545 délivrée par CCI Seine et Marne

Garantie : SEGAP 63 avenue de Suffren 75007 PARIS

Honoraires au 11/08/2025

La délivrance d'une note est obligatoire.



En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Honoraires de location

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise et négociation	300 € TTC	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	8/10/12 € TTC/m ² de surface habitable selon zones	8/10/12 € TTC/m ² de surface habitable selon zones
Etat des lieux location vide ou meublée	3 €/m ² de surface habitable	3 €/m ² de surface habitable

Locaux de droit commun / commerciaux / industriels / professionnels	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise et négociation	500 € HT	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	5 % HT du loyer triennal	10 % HT du loyer triennal
Etat des lieux		6 €/m ² de surface
Rédaction, renouvellement de bail		1 000 € HT
Avenant divers au bail		300 € HT

Orpi COGESTION – SARL - 1 av des Entrepreneurs 77290 MITRY MORY

SARL / Capita

I social 1500€ / RCS MEAUX 501174957 / Carte professionnelle T/G/S n°CPI77012018000023545 délivrée par CCI Seine et Marne

Garantie : SEGAP 63 avenue de Suffren 75007 PARIS

Honoraires au 11/08/2025

La délivrance d'une note est obligatoire.

Honoraires de location

Honoraires divers	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Rédaction de bail pour un stationnement		150 €
Avenant ou renouvellement de baux d'habitation (selon le demandeur)	160 €	160 €
Rédaction unique de baux d'habitation	500 €	500 €

Honoraires de gestion

Prestations de gestion	Honoraires TTC bailleur
Gestion immobilière	<ul style="list-style-type: none"> - Pack base (gestion courante) : 7.20 % des encaissements - Pack premium (pack de base + gestion des charges de copropriété + gestion travaux d'entretien + aide revenus foncier) : 8.40 % des encaissements
Assurance GLI	3 %

Honoraires de syndic

Prestations de gestion	Honoraires TTC
Syndic de copropriété	Selon étude du dossier en agence